



Titre Professionnel Technicien en Chaudronnerie

› **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

› **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

› **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

› **Objectifs professionnels**

Définir les modes opératoires de fabrication d'un ensemble chaudronné.

Réaliser les développés d'ouvrages chaudronnés par épures et par calculs.

Contrôler des éléments et des ensembles de chaudronnerie.

Appliquer les exigences de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement dans les activités de chaudronnerie

Débiter mécaniquement ou thermiquement des tôles, des tubes et des profilés. .

Redresser et anticiper des déformations.

Mettre en forme des éléments de chaudronnerie

Positionner, régler et pointer les éléments d'un ensemble chaudronné.

Souder par divers procédés usuels des joints non soumis à qualification

› **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

› **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

› **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

› **Durée de la formation**

Temps en centre : 1 095 heures

Temps en entreprise : 140 heures

Temps complet : 1 235 heures

› **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 17 684 €

› **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

› **Validation / Sanction**

RNCP 34858 Titre Professionnel Technicien en Chaudronnerie

Ministère du Travail

Date d'échéance de l'enregistrement : 12-07-2025

Date de validité du titre : 12/07/2020 au 12/07/2025

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

› **Suite de parcours**

Titre professionnel Ferronnier

Titre professionnel Soudeur Assembleur Industriel

Module spécialisation Licence Soudure

› **Débouchés**

titre professionnel ferronnier

titre professionnel soudeur assembleur industriel

module specialisation licence soudure

> **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

> **Programme de formation**

CCP1 - Préparer la fabrication d'un ensemble chaudronné.

CCP2 - Fabriquer les éléments d'un ensemble chaudronné.

CCP3 - Assembler / monter un ensemble chaudronné

> **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15

> **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 Titre Professionnel Technicien en Chaudronnerie (6 mois de la sortie de la formation)

77 %

> **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023

94,80 %

DE STAGIAIRES
SATISFAITS

81,10 %

D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

50,29 %

D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre

